



**Compte rendu du conseil Municipal du
10 juin 2010**

Convocation le 7 juin 2010.

L'an deux mil dix, le 10 juin, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à 20 heures 30, à la Mairie de Gadancourt.

Etaient présents : M. Noury, Mesdames de Meaux et Raffalli, Messieurs Brénac, Chavanne, Dieuset, Rackelboom, Ricci.

Mme Raffalli est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du 08 avril 2010
- Délibération. Adhésion au SIAA de la commune de Frémécourt
- Délibération. Réserve sénatoriale.
- Contrat rural
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de réunion du 8 avril 2010

Après lecture à l'assemblée du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2010 par M. le Maire, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération. Adhésion au SIAA de la commune de Frémécourt

M. le Maire soumet au Conseil la demande d'adhésion de la commune de Frémécourt au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome. Cette adhésion portera le nombre de communes adhérentes à 140.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord.

Réserve sénatoriale

M. le Maire informe les conseillers de sa rencontre avec le Sénateur-Maire M. Portelli. Afin d'obtenir une subvention au titre de la réserve sénatoriale, le Maire doit faire parvenir une lettre d'intention concernant l'achat d'une armoire ignifugée et de matériel informatique pour la rentrée de septembre 2010, pour être traitée début 2011, sur la réserve parlementaire de 2011.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour cette demande de subvention.

Contrat rural

Lors du Conseil Municipal du 8 avril dernier, M. le Maire avait informé le Conseil Municipal des réserves émises par M. Bellon, architecte des bâtiments de France, concernant le projet de

modification de la Mairie et de sa mise aux normes « Handicapés ». Depuis, deux plans lui ont été soumis, l'un avec les grilles et l'autre sans les grilles.

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2009, les conseillers avaient nettement émis un avis favorable au dépôt d'un permis de construire avec un plan sans grille, mais avant de connaître les contraintes de la mise aux normes handicapés.

M. le Maire a de nouveau rencontré M. Bellon, à son bureau de Pontoise, qui souhaite vivement que le plan retenu soit celui avec des grilles en façade.

Le Conseil Municipal a longuement délibéré, chacun exprimant son avis et voté de la manière suivante :

- le plan sans grille est souhaité par 6 voix,
- 1 voix selon l'avis de Monsieur Bellon
- 1 abstention.

Des contacts doivent être pris à nouveau pour arriver à un projet satisfaisant.

Questions diverses

- Barrière

M. le Maire a pris la décision de faire poser une barrière sur le trottoir au 6, place de l'église. Il est à noter que régulièrement et depuis longtemps, des voitures, se garait au ras de cette porte d'entrée, entraînaient une gêne récurrente.

Compte tenu de la polémique soulevée dans le village, par la pose de cette barrière jugée par certains, comme démesurée et de nature trop urbaine, M. le Maire soumet au vote.

Le Conseil délibère de la manière suivante : pour : 6, contre : 1, abstention : 1.

- Jeux intervillages

M. le Maire salue la performance des équipes de GADANCOURT qui arrivent en 7^{ème} position sur 14 équipes engagées aux Jeux Inter villages du 5 juin 2010 à Longuesse.

De jeunes enfants du village d'Avernes ont rejoint nos équipes et ont vaillamment défendu les couleurs de notre village.

- Barnum

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'acquérir un barnum format parapluie de 4 m x 4 m, au prix de 80 €, auquel il conviendra d'ajouter les bâches de protection des côtés. Devant le coût modique, le Conseil suggère d'en acquérir deux.

Quitus est donné à M. le Maire pour cet achat.

- Contrat Aide à l'Emploi

Lors du Conseil Municipal du 4 février dernier, M. le Maire informait les membres de ses contacts et rencontres avec le Pôle Emploi pour l'emploi d'un employé communal.

M. Hervé Paqueraud a été engagé dans le cadre du C.A.E. le 15 mars 2010 pour un contrat initial de 6 mois, avec une période d'essai d'un mois. M. Paqueraud s'est très bien intégré au village et son travail donne pleine satisfaction.

Le Conseil Municipal donne son plein accord pour que M. le Maire prolonge ce premier contrat finissant le 14 septembre 2010 pour une deuxième période de 18 mois, les C.A.E. ne pouvant excéder une période de 24 mois, soit le 14 mars 2012.

- Cimetière

- Suite aux dommages subis par la croix du cimetière, M. le Maire avait demandé lors du Conseil Municipal du 8 avril dernier l'autorisation de faire une demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin. Cette subvention est de 70 % du coût de remise en état et la demande avait été déposée avant le 30 avril.
Par suite d'un artefact malencontreux, cette demande ne sera présentée qu'à la session d'octobre.

M. le Maire recherche une solution avec M. DANTON, architecte du P.N.R. du Vexin Français, pour remettre en état la croix, au plus vite.

- M. le Maire a chargé Madame Allag, secrétaire de Mairie, de prendre contact avec les familles ou ayant droit détenant des concessions au cimetière de Gadancourt, afin de mettre à jour le registre des concessions : abandon, renouvellement, etc....

- SMIRTOM

M. le Maire avait fait part lors du dernier Conseil Municipal des intentions du SMIRTOM de modifier les rythmes de ramassage des verres, cartons et journaux toutes les 2 semaines au lieu de toutes les semaines.

Lors de la réunion de Bureau du SMIRTOM, ce 1^{er} juin, la décision redoutée a été retenue :

- Ramassage des ordures ménagère toutes les semaines,
- Ramassage du tri sélectif des déchets ménagers 1 fois tous les 15 jours.

Le SMIRTOM envisage l'installation de conteneur « Point de verre » dans chaque commune afin de cesser le ramassage individuel du verre.

M. le Maire a refusé énergiquement de voir imposer dans sa commune des conteneurs «point de verre» et le Conseil soutient ce refus à l'unanimité.

- Pose d'un panneau «Stop» au carrefour de la mare.

Ce carrefour très fréquenté se trouve à la croisée de la route de l'ancienne gare ou CV n°1, de la rue des Faubourgs, de la rue des Bruyères et de la route de Wy.

Les conseillers demande qu'un panneau «Stop» soit de nouveau installé à ce carrefour. Il est en effet constaté que les véhicules venant de la route de l'ancienne gare arrivent à vive allure dans ce carrefour et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un accident, grave ou pas, se produise pour agir.

Après délibération, le Conseil charge M. le Maire de prendre un arrêté en ce sens et de faire poser ce panneau par l'employé communal.

- Feu d'artifice.

M. Dieuset, président de la Commission Animation Culture et Sports, continue ses consultations au sujet du feu d'artifice.

- Karting en Val d'Oise

M. le Maire informe les conseillers que le Conseil Général n'organise plus les compétitions de Karting qui se déroulaient sur le circuit de Cormeilles en Vexin, et déplore de ce fait l'absence de compétition pour 2010.

- Commission Développement Economique de la CC3VV (Communauté de Communes des 3 Vallées du Vexin)

M. Michel Abraham a démissionné de son poste de Président de la Commission Développement Economique.

Depuis plusieurs mois, Christine de Meaux avait proposé à Michel Noury de lui laisser sa place à la Commission Développement Économique afin de lui permettre de se présenter à la présidence de cette commission.

M. Michel Noury ne souhaitait pas se présenter à cette commission avant d'être dégagé de ses obligations professionnelles. Depuis, sollicité par de nombreux élus, Monsieur Michel Noury a fait acte de candidature et a été élu Président de la Commission Développement Economique lors du Conseil Communautaire du 7 juin 2010 à Ableiges.

M. Noury n'a pas participé au vote. Sur 23 votants, 22 bulletins pour et un bulletin nul. Les Présidents de Commission sont membres de droit du bureau de la CC3V qui est composé par un représentant de chaque commune.

Par voie de conséquence de cette élection, Christine de Meaux cède sa place au Bureau à Michel Noury et prend alors sa place à la Commission Communication, Tourisme et Nouvelles Compétences.

Étant tous deux délégués titulaires à la CC3V, il n'était pas nécessaire de délibérer pour opérer ce changement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire